

# ASSOCIATION 2021 – ORGUE DE COMPESIERES

\*\*\*\*\*

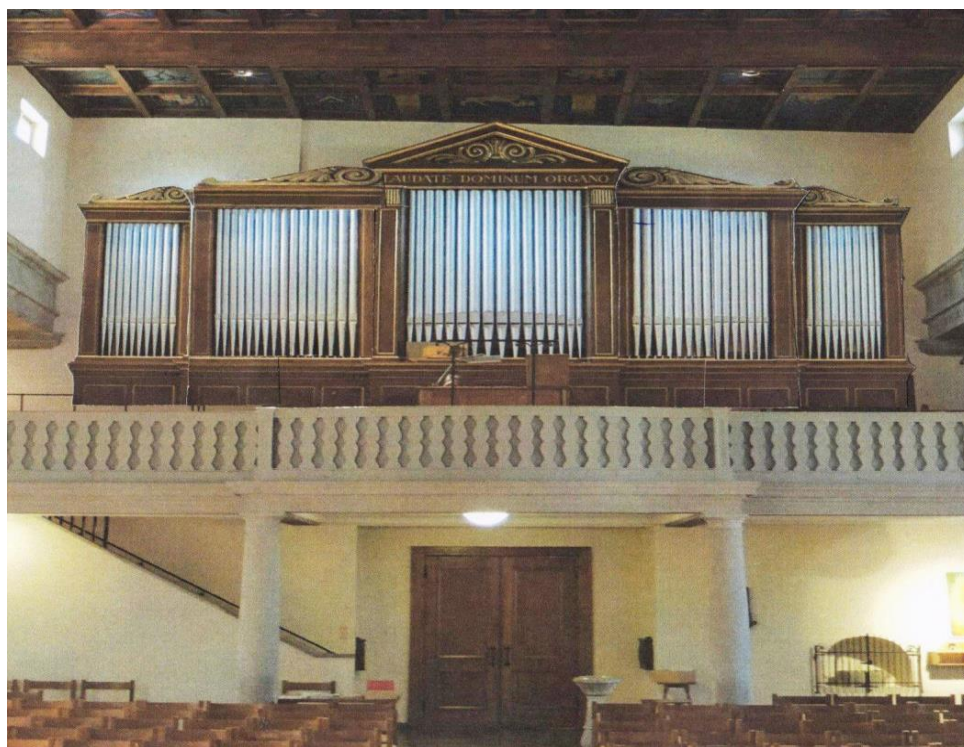
## DOSSIER DE PRESENTATION

BUT : Offrir à

**L'ÉGLISE DE COMPESIERES**  
haut lieu du patrimoine genevois

**UN INSTRUMENT UNIQUE A GENEVE**  
alliant le respect de l'histoire avec l'audace du futur  
un

**ORGUE de la Manufacture Hermann EULE**  
L'une des plus grandes Manufactures d'orgue d'Europe



# ASSOCIATION 2021 – ORGUE DE COMPESIERES

\*\*\*\*\*

## SOMMAIRE

Résumé du projet.....	3
Projet en détail.....	4,5
Compesières et son église.....	6
Les Musicales de Compesières et l'orgue.....	7
L'Association 2021- Orgue de Compesières.....	8
Statuts de l'Association.....	9,10,11,12
Consultant : Diego Innocenzi.....	13
Directrice artistique : Claire Haugrel.....	14
Budget prévisionnel.....	15, 16, 17, 18

## I. RESUME DU PROJET

L'Eglise de Compesières est reconnue comme étant un haut lieu à la fois de culte et de culture.

Après plusieurs années de fouilles archéologiques (2004-2006) il s'est avéré que ce lieu a été édifié sur **un lieu de culte** depuis des temps ancestraux, d'un premier sanctuaire roman qui s'est agrandi et enrichi dès 1450. Toute cette histoire se ressent et confère à cette église une ambiance toute particulière.

A la fin de ces découvertes archéologiques, l'église a été restaurée avec soin. Des acousticiens ont permis à ce lieu d'acquérir l'une des meilleures acoustiques de la région. A la demande de certains membres de la paroisse, une saison musicale est créée en 2007 : **Les Musicales de Compesières**. Depuis 14 ans maintenant, cette saison musicale haut de gamme programmant à la fois des jeunes artistes, des ensembles régionaux et des grands solistes internationaux confirmés, fait rayonner la musique dans cette église qui a vraiment pris une place à la fois culturelle et culturelle du Canton de Genève.

**Le seul parent pauvre dans cette grande réussite de restauration a toujours été l'orgue.**

Si la première facture datant de 1922 a été faite avec des matériaux nobles et solides, il s'avère que la restauration du milieu du XXème siècle (1954) a été moins réussie. En plus, les professionnels soulignent le fait que l'harmonie entre les deux apports de tuyaux et de jeux n'a pas été vraiment soignée et que, pour des oreilles averties, des vides de son et des creux de lignes musicales se font sentir. Les professionnels de qualité n'ont pas envie de venir jouer cet instrument.

Prenant en compte l'acoustique équilibrée de l'église, bien adaptée à la musique d'orgue et la place que les Musicales de Compesières ont prises au fil des ans dans le monde musical genevois, **la conception d'un nouvel orgue devient essentielle** pour amener plus de musique à l'avenir dans ce lieu.

Depuis trois ans maintenant, les Musicales de Compesières préparent ce dossier. Six grandes manufactures d'orgue (de Suisse, Italie, France et Allemagne) ont été saisies pour monter un projet de changement de l'orgue. Un consultant reconnu, Diego Innocenzi, responsable des orgues du Victoria Hall, de St Gervais et de Vandoeuvres et professeur au Conservatoire de Genève, a encadré ces recherches.

**C'est le dossier allemand de la Manufacture Eule qui a été retenu** (en annexe au dossier du projet), manufacture créée il y a maintenant 140 ans : référence, fiabilité, ils savent donner une âme à leurs instruments.

## II. LE PROJET EN DETAIL

Une association autonome et indépendante a été créée en février 2021 pour structurer et gérer le projet. Son nom est : « **Association 2021 – Orgue de Compesières** ».

Ses objectifs :

- Monter ce projet ambitieux et novateur qui apportera au site de Compesières, un lieu privilégié du patrimoine genevois, une aura supplémentaire ;
- Créer un haut lieu de rencontres musicales autour de cette réalisation unique à Genève ;
- Ouvrir des voies vers de nouveaux répertoires symphoniques par le biais de la programmation des Musicales de Compesières ;
- Offrir aux jeunes instrumentalistes une facture de qualité pour l'enseignement et de futures master-classes ;
- Attirer un nouveau public qui viendrait entendre cet instrument, assister à des concerts d'orgue ou simplement le jouer.

Le projet Eule pour l'orgue de Compesières se compose de deux grandes phases :

### PHASE 1

La première phase de ce dossier se penche sur le grand orgue situé sur les tribunes de l'église. Tout en conservant son visuel actuel par le fait que le buffet actuel sera restauré et augmenté de moitié, cet orgue sera quasiment doublé en largeur et en profondeur, offrant une palette sonore immense.



Orgue actuel



Orgue de demain

## PHASE 2

La deuxième phase de cette restauration sera la phase réellement novatrice de notre projet en se couplant au grand orgue. Elle se fera dans le chœur actuel de l'église dans lequel il est prévu de construire un deuxième orgue de chœur mobile. Pour ce faire, les tuyaux de l'orgue actuel de 1922 seraient alors réutilisés et installés entre les trois vitraux du chœur pour faire résonner ce deuxième instrument.



Cette configuration comprenant ces deux orgues offrirait la double possibilité soit de jouer chaque instrument seul, chacun avec des fonctions différentes, soit de coupler tous les jeux du grand orgue et de l'orgue positif. Dans de tels moments musicaux, la musique résonnerait alors dans l'église entière, de toutes parts, en prenant le public au cœur de ses émotions les plus profondes.

### III. COMPESIÈRES ET SON EGLISE

Compesières désigne à la fois un hameau, une paroisse et une ancienne commune du canton de Genève. Ce haut lieu du patrimoine, construit sur une colline dominant Genève, entre son église et sa Commanderie des Chevaliers de Malte, est devenu un site de prédilection pour un large public sensibilisé à la fois par sa beauté et son histoire.

#### HISTORIQUE EN BREF

##### 1- Paroisse/Eglise

- L'ancienne paroisse de Compesières s'étendait aux hameaux situés entre les paroisses de Bardonnex (qui comprenait Lathoy, aujourd'hui en France), et Bossey (qui comprend alors Landecy et Évordes). Après la période bernoise, la paroisse catholique s'agrandit et s'étend de Plan-les-Ouates à Landecy et englobe l'ancienne paroisse de Bardonnex. C'est dans ces limites qu'est créée la commune de Compesières à l'époque française.
- L'**église de Compesières** est dédiée à Saint Sylvestre. Les fouilles réalisées dans l'église actuelle en 2005-2006 ont montré l'existence d'un bâtiment dédié au culte depuis les v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> siècles.
- Les Hospitaliers l'ont considérablement agrandie dès le xiii<sup>e</sup> siècle en y adjoignant une puis deux chapelles. Au xvii<sup>e</sup> siècle, nouvel agrandissement et ouverture du mur de séparation, la chapelle des Hospitaliers devenant le bas-côté de l'église paroissiale. Cinq paroisses ont été réunies à celle de Compesières, la Contre-Réforme amène un grand nombre de fidèles. Un clocher est construit en 1805.
- L'église actuelle est bâtie en 1834-1835, par un nouvel agrandissement.
- Puis l'église a été restaurée en 1953-1954 à l'initiative du curé de la paroisse, le chanoine Adrien Dusselier.
- Cinquante ans plus tard, elle est rénovée et fait l'objet de recherches archéologiques, qui se terminent en 2007. Depuis lors, outre sa vocation première, elle accueille des manifestations culturelles : **Les Musicales de Compesières**.

##### 2- Orgue

- L'orgue de l'église de Compesières a été construit en 1922 puis il a été rénové en 1954 lors de la restauration de l'église.
- Or, si la première facture de cet instrument a été pensée et réalisée avec des matériaux nobles et solides, il apparaît que les tuyaux de 1954 sont de moins bonne qualité.
- En plus, même si pour des oreilles non averties l'instrument semble remplir ses fonctions d'instrument d'église pour animer des messes, pour les mélomanes et les professionnels, l'harmonisation entre les deux phases de construction de l'instrument n'a en fait pas été vraiment soignée, ce qui laisse des vides de son et un manque de possibilités sonores pour aborder les grandes pièces de la littérature pour orgue.

## IV. LES MUSICALES DE COMPESIERES ET L'ORGUE

### HISTORIQUE EN BREF

- Les Musicales de Compesières ont été créées en 2007 à l'issue de la grande restauration de l'église qui a suivi les fouilles archéologiques de 2005-2006 permettant de découvrir l'histoire de ce site en remontant jusqu'au Vème siècle. Cette saison musicale est née sur la volonté de certains membres de la paroisse qui ont demandé Claire Haugrel, issue de cette commune et professionnelle confirmée depuis de nombreuses années dans le milieu de la musique et des arts, d'imaginer une programmation artistique dans ce lieu. La première édition a été mise sur pied dans la foulée, voilà 14 ans maintenant.
- Depuis lors, les Musicales de Compesières ont pris une place de choix dans la géographie musicale du canton. Elles sont reconnues pour ses programmations haut de gamme accueillant à la fois des grands noms de la musique, des ensembles de renommée nationale et internationale et des professionnels du cru, en laissant toujours une place de choix aux jeunes espoirs. Depuis sept ans maintenant, cette programmation artistique accueille une jeune formation orchestrale en résidence. Après la Camerata du Léman, c'est, à ce jour, l'Ensemble Microcosme qui profite de cette aubaine formatrice. C'est au **fil des concerts que la nécessité de se pencher sur le problème de l'orgue s'est fait sentir pour devenir une priorité.**

### MISE EN FORME DU PROJET

- Depuis trois ans, Les Musicales de Compesières ont commencé les différentes démarches susceptibles d'aboutir à la réfection ou au remplacement de cet orgue. Il fallait le meilleur pour ce lieu et il fallait s'entourer des professionnels les plus solides et reconnus. Six manufactures d'orgue se sont penchées sur le projet. C'est le dossier allemand de la Maison Eule qui a été retenu.
- Un consultant a été nommé pour aider la directrice artistique dans l'avancée de ce projet. Il s'agit de **Diego Innocenzi** qui est à la fois l'organiste titulaire du Victoria Hall, de St Gervais et de Vandoeuvre. Ce talentueux organiste est également professeur au Conservatoire de Genève et il est fier de compter avec ses 23 élèves, la plus grande classe d'orgue de Suisse.
- Même si une association autonome et indépendante s'est constituée autour de ce projet de rénovation de l'orgue, Claire Haugrel, directrice artistique des Musicales de Compesières restera aux côtés du consultant désigné, le maître d'œuvre professionnel de ce projet.
- Elle sera donc le trait d'union d'une part entre la paroisse, l'architecte et les différents artisans devant rentrer en scène pour cette réalisation, et d'autre part, le consultant et la Manufacture d'orgue Eule.

## V. ASSOCIATION 2021 – ORGUE DE COMPESIERES

\*\*\*\*\*

**Constitution le 24 février 2021**

### **Membres du Comité**

**Présidente :** Véronique Dewaele

**Secrétaire :** Michel Favre

**Trésorier :** Bernard Blondin

**Membres :** Inès Micheli

Claire Haugrel

André Crettenand

Jean-Marie Menu

Pascal Menu

### **Coordonnées bancaires :**

BANQUE RAIFFEISEN DU SALEVE

Agence Plan-les Ouates

145 route de Saint-Julien

1228 Plan-les-Ouates

IBAN : CH88 8080 8004 3584 4161 1

SWIFT-BIC : RAIFCH22XXX

**Contact :** Claire Haugrel – [claire.haugrel@dacapo-ch.com](mailto:claire.haugrel@dacapo-ch.com)

Mobile : 079-637-23-28

Adresse : BP 307 – 1257 CROIX-DE-ROZON



# Association 2021 - Orgue de Compesières

## STATUTS

### **Constitution, But, siège**

#### **Art. 1**

Sous la dénomination « Association 2021 - Orgue de Compesières », il est créé une association à but non lucratif qui sera régie par les présents statuts et les articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Elle a son siège à Bardonnex.

#### **Art. 2**

L'Association a pour but de :

- Structurer et gérer le projet de rénovation de l'orgue de l'église de Compesières
- Récolter des fonds nécessaires pour la rénovation de l'orgue de l'église de Compesières. Pour ce faire, des événements multiples et variés pourront être organisés pour atteindre ce but.
- Fournir à l'église de Compesières un orgue de haute qualité ajoutant une note supplémentaire au rayonnement de ce lieu d'exception. La rénovation de cet instrument permettra à la fois l'organisation de concerts et festivals par les Musicales de Compesières mais aussi deviendra un élément supplémentaire pour attirer les locataires éventuels de l'église.

#### **Art. 3**

Le siège de l'Association est à Bardonnex. Sa durée est limitée à la gestion du projet de rénovation et à la récolte des fonds nécessaires pour la rénovation de l'orgue jusqu'au jour du concert inaugural. Elle sera dissoute dans l'année qui suivra ledit concert.

### **Organisation**

#### **Art. 4**

Les organes de l'Association sont :

- l'Assemblée générale ;
- le comité ;
- Le/s vérificateur/s de comptes.

F U

#### **Art. 5**

Les ressources de l'Association sont constituées par les cotisations ordinaires ou extraordinaires de ses membres, des dons ou legs, des mécènes ou par des produits des activités de l'Association et, le cas échéant, par des subventions des pouvoirs publics.

Le premier exercice commence à la date de la constitution de l'Association et se termine au 31 décembre. Les exercices suivants commenceront le 1<sup>er</sup> janvier et se termineront le 31 décembre de chaque année civile.

Les engagements de l'Association sont garantis par ses biens, à l'exclusion de toute responsabilité personnelle de ses membres.

### **Membres**

#### **Art. 6**

L'Association comprend toute personne physique ou morale ou collectivité publique qui demande son admission et qui est agréée par le comité

Le comité est compétent pour accepter ou refuser un nouveau membre sans en indiquer les motifs.

#### **Art. 7**

La qualité de membre se perd :

- a) par le décès
- b) par la sortie d'un membre qui peut démissionner en tout temps
- c) sur préavis du comité, par décision de l'Assemblée générale à la majorité des deux tiers des membres présents
- d) à la dissolution de l'Association

### **Assemblée générale**

#### **Art. 8**

L'Assemblée générale est le pouvoir suprême de l'Association. Elle comprend tous les membres de celle-ci.

#### **Art. 9**

Les compétences de l'Assemblée générale sont les suivantes.

Elle :

- adopte et modifie les statuts ;
- adopte les comptes après avoir entendu le rapport des vérificateurs
- élit les membres du comité et des vérificateurs des comptes ;
- approuve les rapports, adopte les comptes et vote le budget ;
- donne décharge de leur mandat au comité et aux vérificateurs des comptes ;
- fixe la cotisation annuelle des membres

F D



- décide de la dissolution de l'association
- prend position sur les autres projets portés à l'ordre du jour :

L'Assemblée générale peut saisir ou être saisie de tout objet qu'elle n'a pas confié à un autre organe.

#### **Art. 10**

Les assemblées sont convoquées au moins 10 jours à l'avance par le comité. L'assemblée ordinaire se réunit au moins une fois par an. Le comité peut convoquer des Assemblées générales extraordinaires aussi souvent que le besoin s'en fait sentir. Les convocations sont envoyées électroniquement (courriel).

#### **Art.11**

L'Assemblée est présidée par le/la Président/e, ou à défaut, un autre membre du comité.

#### **Art. 12**

Les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité simple des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle du/de la président/e est prépondérante.

### **Comité**

#### **Art. 13**

Le comité exécute et applique les décisions de l'Assemblée générale. Il conduit l'Association et prend toutes les mesures utiles pour que le but fixé soit atteint. Le Comité statue sur tous les points qui ne sont pas expressément réservés à l'Assemblée générale.

#### **Art. 14**

Le comité de l'Association comprend au minimum 5 personnes dont au moins 2 personnes de l'association des Musicales de Compezières. Les autres membres du comité sont élus pour 3 ans et rééligibles.

L'Association est valablement engagée par la signature collective de deux membres du Comité dont, obligatoirement, le Président.

#### **Art. 15**

Le comité est chargé :

- de prendre les mesures utiles pour atteindre les objectifs visés;
- de convoquer les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires ;
- de prendre les décisions relatives à l'admission et à la démission des membres ainsi qu'à leur exclusion éventuelle ;
- de veiller à l'application des statuts, de rédiger les règlements et d'administrer les biens de l'Association.
- il est responsable de la tenue des comptes de l'Association

#### **Art. 16**

Le comité peut confier à toute personne, de l'Association ou extérieure à celle-ci, un mandat limité dans le temps, dans un champ de compétences lié aux objectifs de l'art. 2

F CB

**Art. 17**

Les vérificateurs de comptes sont élus par l'Assemblée générale. Ils vérifient la gestion financière de l'Association et présentent un rapport à l'Assemblée générale. Ils peuvent être rééligibles.

**Dissolution**

**Art.18**

Conformément à l'article 3, l'Association sera dissoute dans l'année qui suivra le concert inaugural.


Si d'autres raisons extraordinaires exigeaient une dissolution anticipée, la dissolution est décidée par l'Assemblée générale à la majorité des deux tiers des membres présents.

**Art. 19**

Après paiement de toutes les dettes et engagements, le solde éventuel de l'actif sera remis à part égale entre la Paroisse de Compesières pour l'entretien de l'orgue exclusivement et aux Musicales de Compesières pour l'organisation de concerts d'orgue.

Les présents statuts ont été adoptés par l'Assemblée constitutive

**Au nom de l'Association**

  
Présidente :  
Véronique Dewaele

  
Secrétaire :  
Michel Favre

*Fait à Compesières le 25 février 2021*

## **DIEGO INNOCENZI, consultant**



Diego Innocenzi est titulaire des orgues du Victoria Hall et des temples de Vandœuvres et de Saint-Gervais à Genève. Il enseigne aussi l'orgue au Conservatoire de Musique de Genève.

Né en Argentine en 1971, Diego Innocenzi a commencé ses études musicales à Buenos Aires où il a obtenu un diplôme de piano et a été titulaire de l'orgue Cavallé-Coll de la cathédrale de San Isidro, sa ville natale.

Il poursuit sa formation au Conservatoire de Musique de Genève dans la classe de Lionel Rogg où il remporte un premier Prix de virtuosité en 1999 puis auprès de Marie-Claire Alain à Paris. Il entre ensuite dans la classe de direction chorale de Michel Corboz au Conservatoire de Musique de Genève, où il obtient le Diplôme de chef de chœur en 2003.

Depuis de nombreuses années, Diego Innocenzi mène des recherches sur l'interprétation historique de la musique sacrée et du répertoire pour orgue des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles qui l'ont conduit à donner des conférences et des master-classes en Europe et aux États-Unis. Ces investigations ont débouché sur plusieurs enregistrements d'œuvres pour la plupart inédites pour le label Aeolus : intégrale de l'œuvre pour orgue et des motets de César Franck en deux volumes en collaboration avec Les solistes-de-Lyon-Bernard Tétu ; double album d'œuvres inédites pour orgue d'Edouard Batiste ; musique de chambre avec orgue de Théodore Dubois.

Afin de renouveler la forme des concerts d'orgue et de musique sacrée, il a organisé le Festival d'automne à Vandœuvres consacré à la musique de chambre avec orgue (2002-2010), des cycles de cultes choraux et de cultes cantates, des marathons d'orgue lors des Fêtes de la musique de Genève, un Festival de Psaumes dans le cadre de Calvin-09 et des spectacles mêlant danse contemporaine, vidéo-projection et orgue. Diego Innocenzi s'est produit dans le monde entier, en Europe, aux États-Unis, en Amérique latine et en Russie. Il est actuellement directeur artistique du Festival d'orgue de Chamonix.

## **CLAIRE HAUGREL - Directrice artistique des Musicales de Compesières**

Licences d'agent artistique (CH - F), maîtrise fédérale de Relations Publiques, diplôme fédéral de gestion d'entreprise à but non lucratif, diplôme de chant et de piano



Femme amoureuse de la découverte humaine, des arts en général, et plus particulièrement de la musique, Claire Haugrel a traversé sa carrière portée par la passion du chant et du piano qu'elle pratique depuis son enfance.

Après des études académiques traditionnelles et un court passage dans le monde du business de pierres précieuses, son parcours prend une autre couleur quand on lui propose un poste, en France, lors de la création de l'Orchestre des Pays de Savoie. De responsable des relations publiques, très vite, on lui confie l'administration artistique de l'orchestre. Elle se glisse dans ses fonctions avec l'immense plaisir de travailler désormais au plus près de la musique classique, au service des musiciens. Pendant dix ans de carrière, elle comprend que sa vraie place est là, au cœur-même des arts et de la vie musicale. Devenue ensuite agent artistique, elle crée sa propre agence en Suisse et en France.

Après avoir travaillé pendant quelques années auprès des meilleurs ensembles de musique baroque (Concerto Köln, Ensemble 415), cette professionnelle passionnée est appelée au Maroc pour mettre sur pied un festival international de musique à Ouarzazate : « Les Symphonies du Désert ». Deux ans de travail assidu, de contacts internationaux et le montage d'un festival haut de gamme qui remplira ses engagements en vue du développement du grand sud marocain. Après cette réalisation de cette entreprise d'envergure, elle prend la décision de rentrer en Suisse et, dès 1999 est appelée au Secrétariat Général au Palais de l'Athénée. Dès son arrivée, comme la Société des Arts ne possède pas de section de musique, elle met sur pied les Jeudis du Piano, qu'elle mènera avec passion au cours de ces 20 années passées au service des jeunes pianistes en début de carrière. Depuis 14 ans, elle est la directrice artistique et manager d'artistes pour Les Musicales de Compesières.

Au fil des ans, Claire Haugrel est reconnue pour être devenue une réelle « découvreuse de talents ».